



## EDITO :

Nous connaissons depuis le mois d'octobre une pluviométrie importante ce qui fait que l'ensemble des nappes phréatiques a retrouvé son niveau maximum. Le Cher, lui a connu plusieurs crues de diverses importantes. Nombreux sont ceux parmi vous qui trouvent l'hiver trop long, maussade mais que chacun se rassure le printemps est arrivé depuis le 20 mars. Alors chacun se retrouvera sur le chemin de halage pour des promenades de santé, cyclistes, marcheurs, pêcheurs,... tous ensemble, nous partagerons cet espace ludique dans la bonne humeur.

Les dictons ne sont pas morts « après la pluie, le soleil revient »

Le Président Lionel Chanteloup

## Cotisation

La cotisation annuelle 2013 est maintenue à 16€ par personne et 20€ pour un couple. Pour vous mettre à jour, si vous ne l'avez pas déjà fait, envoyez votre règlement au trésorier Jean Paul Serrault 34 rue du Pont 37150 Bléré

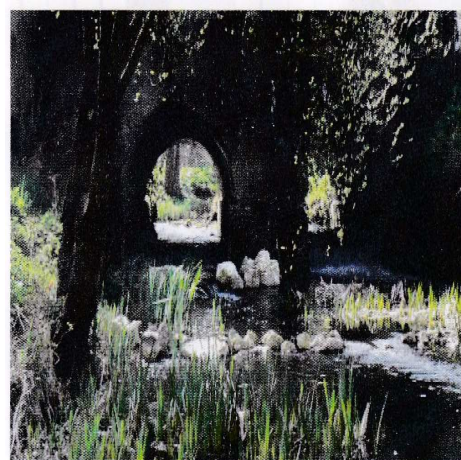
## Place aux poissons

**Des solutions simples pour des problèmes simples. Heureusement que l'on n'a pas envisagé de raser les ponts. Traverser à gué ou avec des bacs les rivières de France aurait pu avoir un certain charme.**

**Il y a encore des personnes capables de trouver des solutions au moindre coût**

Garant du bon état du domaine routier départemental, le Conseil général se charge de la surveillance et de l'entretien des ponts : environ 900 ouvrages d'art de plus de 2 m au-dessus des cours d'eau. Certains posent des problèmes de franchissement pour les poissons. Cela est dû soit à une hauteur d'eau insuffisante sous l'ouvrage et/ou à

la présence d'une chute d'eau à l'aval du radier de l'ouvrage. Les services départementaux se sont donc mobilisés pour améliorer la circulation des espèces piscicoles. Des mesures simples sont préconisées, telles que la pose de blocs et de pierres pour augmenter la hauteur d'eau sous le pont, et diminuer celle des chutes d'eau à l'aval des ouvrages.



Article paru dans c'est en Touraine avril 2013



## Une bonne nouvelle pour les énergies renouvelables

**Sur le Cher, d'autres barrages que ceux du Cher Canalisé sont aussi menacés de destruction.**

Tout prêt de nous, le barrage **de Boutet à Châtres sur Cher** qui alimente une usine hydroélectrique était sous la menace de la destruction au nom de la migration de certaines espèces toujours invisibles dans le Cher. Après plusieurs années de négociation souvent difficile, la décision vient de tomber.

Le barrage de Boutet à Châtres sur Cher est sauvé et la production d'électricité va pouvoir continuer. L'exploitation de la centrale hydroélectrique est assurée pour les 35 prochaines années.

L'exploitant n'en a pas fini pour autant, il devra construire une passe à poissons afin d'assurer la libre circulation des espèces.

Nous suivrons avec attention les travaux même si cette construction ne peut être transférée dans le même format sur nos barrages à aiguilles. Le coût de la réalisation nous sera très utile pour définir dans l'avenir quel type d'aménagement devra être envisagé sur les barrages du Cher Canalisé.

C'est une bonne nouvelle pour l'énergie renouvelable, chaque jour, tous nos écologistes nous somment de produire de l'énergie propre sans pollution mais dès que cela est possible, ce sont les mêmes qui refusent les barrages, s'appuyant sur la loi sur le bon état des rivières, ou qui refusent les éoliennes qui défigurent les paysages.



**Barrage et usine hydroélectrique de Boutet à Châtres sur Cher**



Avant de parler de la pollution des rivières, il faut mieux connaître les polluants

## Les Nitrates et les phosphates

Les plantes, l'azote et le phosphore.

Les plantes comme tous les êtres vivants ( plantes, animaux, bactéries ..) pour croître, vivre ou se reproduire ont besoin d'un certain nombre d'éléments, les principaux sont : le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, le phosphore, le potassium et quelques autres en plus petite quantité.

En ce qui concerne plus particulièrement les plantes, le carbone provient du gaz carbonique de l'atmosphère, tout comme l'oxygène, l'hydrogène provient de l'eau puisée par les racines. L'azote et le phosphore ne peuvent être puisés que par les racines sous une forme soluble dans l'eau, soit sous forme de nitrate (  $\text{NO}_3^{2-}$  ) pour l'azote et sous forme de phosphate (  $\text{PO}_4^{3-}$  ) pour le phosphore. Le potassium est puisé sous forme d'un sel par les racines.

A noter toutefois qu'il en est de même pour les plantes légumineuses dites « fixatrices d'azote » comme la luzerne, le pois, la féverole.. Ces plantes utilisent les nitrates produits par des bactéries du genre « ryzobium » qui, vivant en symbiose sur les racines de ces plantes, fixent et oxydent l'azote atmosphérique en nitrate comme nous oxydons les sucres en oxyde de carbone (  $\text{CO}_2$  ). Les nitrates ainsi formés sont utilisés par la plante.

Les plantes vont ensuite intégrer cet azote des nitrates dans des composés organiques nécessaires à la plante : protéines, sucres aminés, bases nucléiques....

Le phosphate est directement intégré dans des composés organiques nécessaires à la plante.

Les nitrates et le phosphate sont les seules formes d'azote et de phosphore directement utilisables par les plantes.

*Merci à notre ami chercheur pour notre information, dans le prochain numéro on parlera des engrais chimiques*



## PETITES ANNONCES



**Pêche promenade 5.60m** entièrement refait en 2011, Moteur marinier 50cv 4tps révisé prêt à naviguer. Équipement, VHF, sondeur, radio CD, évier (30L de réserve), Gaz 1 feux, taud de camping etc... Prix **8300€** à débattre avec remorque Rocca double essieu

**Jeanneau captain de 6,30m de long sur 2,45m**, équipé moteur renault couach de 25 cv essence (2l/h de conso en vitesse fluviale à 10 km/h). Vitesse maxi 16 km/h.

1 couchette a l'avant en pointe pouvant accueillir un couple+1 enfant. WC marin.  
Taud fait maison avec une toile de tente.  
Bonne tenue en mer (coque de voilier avec une quille de 25cm en fonte). Idéal en pêche promenade ou éventuellement pour faire de petites croisières en rivière.

Prix: **3000€** a débattre.  
Possibilité de remorque mécanorem PTC 1700 kg. Prix de la remorque **2500€**.  
L'ensemble (bateau+remorque)**5000€**



 Les Amis du Cher Canalisé organise

# CHER en FÊTE

31 Août 1 Septembre 2013  
Ecluse de Chisseaux  
Grand week-end de navigation et de croisières musicales

Dimanche 1 septembre  
Marché du Terroir et des Arts.

Vous êtes producteurs, artisans, artistes, peintres, sculpteurs, collectionneurs .....

Nous vous offrons un emplacement gratuit pour exposer, vendre votre savoir faire et éventuellement travailler en public.  
Pour tous renseignements et engagement contacter :

Le président 02 47 23 56 77  
[chanteloup.blere@sfr.fr](mailto:chanteloup.blere@sfr.fr)

La secrétaire 02 34 38 88 80  
[amis.du.cher@sfr.fr](mailto:amis.du.cher@sfr.fr)

